

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Mme Buché. — V Nominations ecclésiastiques. — VI Société d'une messe. — VII Décisions romaines. — VIII Evangile du 1er dimanche après l'Epiphanie. — IX L'œuvre de Pie X. — X Aux prières. — XI Informations. — XII Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 13 janvier

On annonce :

La fête du S. Nom de Jésus.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 13 janvier

Messe du dimanche dans l'Oct. de l'Epiphanie, *semi-double* ; mém. de l'Oct. ; préf. de l'Epiph. — I vêpres de l'Oct. de l'Epiph., *double* ; mém. du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES 9083

Le dimanche, 19 janvier

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 11e dim. après l'Epiph., S. Nom de Jésus (Maisonneuve) ; du 15 janvier, saint Paul l'Ermite ; du 17 janvier, saint Sulpice ; du 19 janvier, saint Canut.

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 14 janvier, saint Hilaire ; du 16 janvier, saint Marcel.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 16 janvier, sainte Priscille (Ditchfield).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 17 janvier, saint Antoine Abbé (Starnesboro).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 15 janvier, saint Paul l'Ermite (Sheenboro). J S.

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.

MME BRUCHESI

NOUS recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de Mme Bruchési, mère de Mgr l'archevêque de Montréal.

Mme Bruchési est décédée le 29 décembre, dans sa quatre-vingt-unième année.

Sa piété, l'attrait qu'elle avait toujours ressenti pour le voisinage immédiat des saints autels, l'avait portée, après l'établissement de ses enfants en de nouveaux foyers, à se retirer dans une communauté religieuse.

Elle est morte chez les Sœurs de Miséricorde, dans l'agréable et paisible appartement où son cœur de mère, servi par une ingénieuse activité, se plaisait à recueillir tout ce qui pouvait lui rappeler les souvenirs du passé et la mémoire des siens. Ce fut là sa dernière demeure, accueillante à tous, visitée presque chaque soir par son fils, le vénéré prélat qu'elle aimait d'une affection si forte et qu'elle édifiait tant sans même y penser.

Mme Bruchési a rendu son âme à Dieu, sans agonie, sans effort. Jusqu'au suprême instant, elle a causé dans la pleine possession de toutes ses facultés avec ses fils et sa fille, avec ses autres parents et ses amis venus pour lui dire adieu. A tous, avec une étonnante sérénité, elle distribuait les avis et les conseils les plus appropriés à leur condition. Malgré les progrès rapides de la maladie et sa fervente et constante préparation à la mort, elle s'évertuait aussi à consoler les cœurs attristés, n'oubliant personne dans ses bonnes paroles, ses vœux de bonheur, ses cadeaux du premier jour de l'année — choisis et classés comme sait le faire la tendresse la plus éveillée en même temps que la plus délicate.

Le sentiment de sa fin prochaine ne troublait en rien la paix de son âme. La mort ne la surprit pas. Elle l'attendait ; ayant

tout prévu depuis longtemps, elle était prête à la recevoir.

La bénédiction du pape reçue dans la soirée et baisée avec amour, le saint viatique qui lui fut apporté la nuit par Mgr l'archevêque et la messe matinale dite par lui à ses côtés, les prières ultimes récitées par sa famille en pleurs, les suprêmes absolutions prodiguées par le prélat et les prêtres qui l'entouraient, ce cierge bénit qu'elle avait voulu tenir dans ses mains en mourant et que lui présentait une religieuse sa dévouée garde-malade, tous ces actes pour elle ne semblaient parler que de la délivrance finale, de l'union définitive avec son Dieu.

C'était le couronnement d'une longue vie de prières, de vertus et de bonnes œuvres. Ses traits en prenaient une majesté singulière ; ses mains se levant lentement sur l'assistance bénissaient avec effusion, et son regard tourné vers le ciel s'illuminait déjà de la vision divine.

Vint un léger soupir. Et cette belle âme entra dans sa bienheureuse éternité.

Toute la vie de Mme Bruchési avait été le prélude de sa mort.

La foi dont elle était animée, avait été, au plus haut point, une foi agissante. Les œuvres extérieures l'attiraient : deux surtout devaient faire l'occupation et la joie de sa vie : les œuvres de miséricorde et le culte de la maison de Dieu.

Si elle cachait volontiers ses aumônes, elle ne pouvait toujours cacher sa charité, car elle payait de sa personne. Et cela jusque dans son extrême vieillesse.

Mme Bruchési n'oublia jamais non plus que le premier pauvre envers qui les catholiques doivent pratiquer la charité est Jésus-Christ lui-même, pauvre volontaire au sacrement de l'autel. Une de ses grandes joies était de travailler elle-même pour Dieu, et de contribuer à l'éclat des cérémonies du culte.

Les âmes aussi étaient l'objet de son dévouement.

Elle aimait à les entretenir des pensées surnaturelles, à les encourager aux pratiques de la religion. Chrétienne, vaillante

et sans respect humain, elle sut même, en certaines circonstances, les rappeler fermement au devoir.

S'oublier soi-même, pour s'employer au bonheur des autres, lui semblait tout naturel. Cette bienveillance augmentait avec les années, et s'accroissait d'une façon admirable durant sa dernière maladie. Tout entière à la volonté du bon Dieu pour ce qui la concernait, Mme Bruchési ne demanda rien, pas même sa guérison ; mais avec quelle clairvoyance et quelle inlassable charité elle s'ingénia à répandre le bonheur chez ceux qu'elle aimait, ses enfants, ses petits-enfants, ses protégés et ses pauvres ! On peut le dire : sa bonté s'est prolongée au-delà même de sa vie.

Aussi bien, les témoignages de respect et de reconnaissance se sont-ils multipliés auprès de la dépouille mortelle de cette chrétienne exemplaire. Sans doute, on est venu prier pour le repos de son âme. Mais combien de mères ont dû, en même temps, demander pour leur famille les bénédictions de choix que celle-là avait obtenues pour la sienne.

De même aucune sympathie n'a manqué à ses enfants affligés, et en particulier à Mgr l'archevêque de Montréal. Offrandes de messes, bouquets spirituels, lettres et télégrammes de condoléances se sont accumulés chaque jour, expédiés de tous les points du pays et de l'étranger. Mgr le délégué apostolique a voulu être des premiers à exprimer ses regrets profonds ; et il a été suivi par les membres de l'épiscopat canadien, par un grand nombre de prêtres, par les représentants des pouvoirs publics et civils, par une foule de citoyens de toutes les classes de la société, et par les différentes communautés religieuses.

Les funérailles ont été également une manifestation imposante de la sympathie publique. Derrière le corbillard, que Mgr l'archevêque suivait à pied avec les autres membres de la famille en deuil, le cortège était immense. Dans la cathédrale

littéralement remplie, on remarquait au chœur, outre le clergé pressé dans les stalles et jusqu'au fond de l'abside, Nos Seigneurs les évêques de Valleyfield, de Nicolet, de Joliette et de Saint-Hyacinthe, ainsi que le Révérendissime abbé de la Trappe de Notre-Dame du Lac.

Après la levée du corps qui fut présidée par Mgr Archambeault, commença la fonction liturgique de la messe célébrée par Mgr Racicot, pendant que Mgr l'archevêque tenait chapelette assisté de ses chapelains et de M. l'abbé Braye, le directeur de la société des Dames de la Sainte-Famille, dont Mme Bruchési faisait partie depuis de longues années.

Mgr l'archevêque présida lui-même à l'absoute, ces dernières prières si touchantes et majestueuses de l'Eglise pour ses chers défunts, avant de les confier à la terre bénite d'où ils se lèveront pour l'éternelle gloire, au jour de la pleine récompense des justes. *Amen.*

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

- M. l'abbé J.-L. Gaudet, curé de Varennes ;
- M. l'abbé G. Mc Shane, p. s. s., curé de Saint-Patrice à Montréal ;
- M. l'abbé Luke Callaghan, aumônier de l'Orphelinat Saint-Patrice à Outremont ;
- M. l'abbé A. Larue, aumônier de l'Hôtel-Dieu ;
- M. l'abbé T. O'Reilly, vicaire à Saint-Patrice ;
- M. l'abbé F.-J. Singleton, vicaire à Saint-Patrice ;
- M. l'abbé E. Marsan, vicaire à Saint-Jérôme.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 30 décembre 1907.

M. l'abbé Duncan Gillis, décédé le 27 de ce mois, à Douglastown, diocèse de Rimouski, était membre de la Société d'une Messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier.*

DECISIONS ROMAINES

I

Le 16 novembre 1906, la Sacrée Congrégation des Rites a déclaré que le prêtre, en donnant la sainte communion à un malade, doit toujours dire : *Misereatur tui*, etc., soit qu'il communique en forme de viatique, soit qu'il communique *ex devotione*, ou encore pour satisfaire au précepte de la communion pascale.

Cependant si le prêtre donnait la sainte communion à un malade pendant une messe célébrée dans la chambre ou à proximité de la chambre de celui-ci, il devrait dire : *Misereatur vestri*, etc.

Cette décision infirme l'enseignement des auteurs qui tous ou presque tous, jusqu'à présent, prétendaient que l'on devait, en donnant la sainte communion aux malades, employer les formules *Misereatur* et *Indulgentiam* au pluriel, hors toutefois le cas où elle était donnée en forme de viatique.

II.

Le 22 novembre 1906, la même Sacrée Congrégation a donné la solution du doute suivant, émanant du diocèse de Moulins, et soumis à son jugement par l'intermédiaire d'un éminent Consultant de cette Sacrée Congrégation : " Le diacre peut-il, *ratione ministerii sui*, même en présence de prêtres et hors de nécessité, transférer le Très Saint-Sacrement d'un autel à un autre ? "

La Sacrée Congrégation a répondu *affirmativement* ; approuvant ainsi un usage suivi dans différentes églises, à la cathédrale de Moulins en particulier.

III

Un autre décret de la Congrégation des Rites ordonne la recherche des écrits de Pie IX.

Ce décret oblige toute personne à déposer aux archives de la Congrégation les écrits qu'elle possède de Pie IX, ou de faire connaître les personnes qui possèderaient ces écrits, dans le délai de deux mois, sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques.

Ce décret est la première démarche pour l'introduction de la cause de béatification de Pie IX.

IV

En la fête de l'Immaculée Conception ont été lus, en présence de Notre Saint-Père le pape, dans la salle du Consistoire, les deux décrets concernant les causes de la vénérable Mère Barat, et de la vénérable Madeleine Postel.

Le premier déclare que le pape accepte les miracles proposés pour la béatification de la vénérable fondatrice des Dames du Sacré-Cœur. Le second déclare qu'on peut procéder en toute sûreté à la béatification de la vénérable Postel, fondatrice des Dames de la Miséricorde.

Dans son allocution, Sa Sainteté Pie X a insisté sur la consolation qu'apportait cette cérémonie aux deux ordres religieux dont les vénérables sont les fondatrices et à la France, assurée des prières de nouvelles protectrices. Pie X exprima la confiance que l'exemple des futures Bienheureuses exciterait les fidèles aux bonnes œuvres. Cette dernière idée amena le pape à commenter l'évangile du jour où Jésus, interrogé sur sa mission, répond par ses œuvres, ses guérisons et ses miracles. Ce sont surtout les œuvres de charité qui convertissent.

EVANGILE DU 1^{er} DIMANCHE APRES L'EPIPHANIE

1^o Notions préliminaires

Résumé de l'évangile. — Jésus, resté à Jérusalem, après la fête de Pâques, est retrouvé dans le temple et revient à Nazareth avec ses parents.

Récits parallèles. — Des quatre évangélistes, saint Luc est le seul qui ait raconté ce fait. On le trouve au chapitre II, comprenant les versets 42 à 52.

Chronologie. — Notre divin Sauveur était âgé de douze ans et trois mois. On était en l'an 9 de l'ère vulgaire (qui devrait être l'an 13 de l'ère chrétienne véritable). C'était l'année 762 depuis la fondation de Rome.

Contexte harmonisé. — Notre-Seigneur était encore dans la période de sa vie qu'on a appelée " vie cachée " par opposition à la " vie publique " de ses dernières années.

2^o Texte de l'évangile

(1) Lorsque Jésus fut âgé de douze ans, ses parents se rendirent (2) à Jérusalem, selon leur coutume, au temps de la fête de Pâques. Comme ils s'en retournaient, les jours de la fête étant passés (3), l'enfant Jésus demeura dans Jérusalem, sans que son père ni sa mère s'en aperçussent. Mais, pensant qu'il était avec ceux de leur compagnie, ils marchèrent durant un jour, puis ils le cherchaient parmi leurs parents et les personnes de leur connaissance (4) ; mais ne l'ayant point trouvé, ils retournèrent à Jérusalem (5) pour l'y chercher. Après trois jours (6), ils le trouvèrent dans le temple (7), assis au milieu des docteurs (8), les écoutant et les interrogeant ; et tous ceux qui l'entendaient parler étaient dans l'admiration de sa sagesse et de ses réponses (9). A cette vue, Marie et Joseph furent très étonnés ; et sa mère lui dit (10) : " Mon fils, pourquoi avez-vous agi de la sorte avec nous ? Voyez votre père qui vous cherchait, ainsi que moi, tout affligés ". Il leur répondit (11) : " Pour-

quoi me cherchiez-vous ? Ne savez-vous pas que je dois m'occuper de ce qui regarde le service de mon Père ? ” Mais ils ne comprirent pas cette parole (12). Il partit ensuite avec eux pour se rendre à Nazareth ; et il leur était soumis. Or sa mère conservait dans son cœur le souvenir de toutes ces choses. Et Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâce, devant Dieu et devant les hommes (13).

30 Explication littérale

(1) Les Juifs de la Palestine étaient tenus d'aller à Jérusalem, chaque année, pour y célébrer les fêtes de Pâques, de la Pentecôte et des Tabernacles ou tentes, ou au moins pour celle de Pâques. Les femmes et les enfants n'assistaient à ces fêtes que par dévotion. Le jeune Israélite devenait, à douze ans, “ fils de la loi ”, c'est-à-dire soumis à ces pèlerinages et au jeûne. Les pèlerins d'une même ville voyageaient par caravanes ; les hommes marchaient ensemble et les femmes ensemble, tandis que les enfants allaient dans l'une ou l'autre compagnie. On marchait ainsi tout le jour et le soir les familles se reconstituaient pour coucher sous la tente. Les pèlerins de Nazareth et des environs faisaient trois haltes, à Engannim d'abord, puis à Sichar ou Sichem, au puits de Jacob, enfin plus près de Jérusalem, à Beeroth. Pendant le retour, on campait encore aux mêmes endroits. — (2) Saint Luc dit “ montèrent ” qui est l'expression ordinairement employée vu que cette ville, la plus haute de la Palestine était située à plus de 2,000 pieds au-dessus du niveau de la Méditerranée. (3) Le huitième (quelque fois même le troisième), — la fête durait 7 jours. — (4) Le soir venu, à Beeroth. — (5) Sans doute le lendemain, l'ayant cherché dans différents groupes pendant la soirée. — (6) C'est-à-dire le troisième jour, le second étant celui du retour à Jérusalem, où Marie et Joseph cherchèrent sans doute l'enfant d'abord chez des parents ou des amis. Le lendemain, ils se présentèrent au temple. — (7) Non dans le sanctuaire, mais sous les galeries qu'avait fait bâtir Hérode et où les rabbins donnaient un enseignement public les jours de fêtes. — (8) Sans doute comme les disciples, assis sur une natte, tandis que les rabbins étaient assis sur des bancs. — (9) Les rabbins furent étonnés de la sagesse extraordinaire que manifestait cet enfant de douze ans. Mais Marie et Joseph qui avaient éprouvé maintes fois cette sagesse, s'étonnèrent de ce qu'il

la manifestait en public. — (10) Ce n'est pas un reproche, mais l'expression d'un sentiment de tendre affection, uni au plus profond respect. — (11) C'est la première parole que l'évangile rapporte de Jésus. Elle révèle à la fois son origine divine et sa mission dans le monde. — (12) Ils savaient bien qu'il est le Fils de Dieu et qu'il est venu sur terre pour racheter le monde, mais ils ne pouvaient soupçonner, à cette époque, de quelle manière et par quels moyens il opérerait la rédemption. — (13) Tous les trésors de grâce et de vertu étaient en Jésus dès l'origine ; ils ne pouvaient croître réellement. Mais à mesure qu'il grandissait, le Sauveur manifestait au-dehors plus de vertu et de science, comme le soleil produit plus de lumière et de chaleur à mesure qu'il s'élève.

40 Réflexions

Marie et Joseph n'étaient pas en faute, mais il entraînait dans les secrets desseins de Dieu de les éprouver. Nous perdons Jésus par notre faute lorsque nous le chassons de notre cœur par le péché. Il nous faut alors retourner au temple pour le retrouver. D'autrefois ce n'est pas la grâce sanctifiante que nous perdons, mais la ferveur sensible dans son service. " Ames saintes et spirituelles, quand Jésus vous échappe, quand il retire ses suavités, modérez un empressement trop sensible. Quelquefois il veut revenir tout seul ; et s'il faut le chercher, ce doit être doucement, et, sans des mouvements inquiets " (Bossuet).

L'amour de Jésus pour sa mère et son père adoptif ne peut l'emporter sur le devoir, sur la volonté de son Père céleste. Il nous apprend par cette conduite comment on doit répondre à sa vocation. Quand Dieu nous appelle, la chair et le sang n'ont plus à intervenir.

" Marie ne fut point curieuse, elle demeura soumise, ce qui vaut mieux que la science... O Jésus, je lirai votre Ecriture, j'écouterai votre parole, aussi content de ce qui me sera caché, que de ce que vous voudrez que j'y entende " (Bossuet).

Et il était soumis. " Ce mot renferme l'histoire de trente ans de la plus précieuse de toutes les vies. Réjouissez-vous, humbles qui chérissez l'obscurité, et glorifiez-vous de vos ténèbres " (P. de Ligny). " Est-ce donc là tout l'emploi d'un Jésus-Christ, du Fils de Dieu ? Tout son emploi, tout son exercice est d'obéir à deux de ses créatures " (Bossuet).

“ Et nous qui ne sommes qu'ignorance et mi-ère, nous ne voulons suivre d'autre volonté que la nôtre ; nous rougissons d'obéir, nous murmurons, nous nous révoltons, non seulement contre les personnes qui ont une autorité sur nous, mais parfois contre Dieu lui-même ! Comme la conduite du divin Enfant devrait confondre notre misérable orgueil ” (Abbé Monnier).

Et Jésus croissait. “ Imitons l'enfant Jésus. A mesure que nous avançons en âge, croissons comme lui en grâce et en sagesse... Est-ce là ce que nous avons fait ? N'avons-nous point au contraire avancé dans le mal, dans la paresse, dans la négligence de nos devoirs, à mesure que nous avons avancé en âge ? S'il en est ainsi, repentons-nous amèrement d'avoir perdu les plus belles années de notre vie et proposons-nous de marcher désormais sur les traces de l'enfant Jésus, et de croître comme lui en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes ” (Guillois).

50 Résolutions

Mieux supporter les épreuves ; recouvrer plus promptement l'état de grâce ; procurer avec plus de zèle la gloire de Dieu ; obéir plus fidèlement ; désirer plus ardemment le progrès spirituel ; estimer davantage la vie humble et cachée.

60 Prière

“ Que votre obéissance, ô Jésus, confond mon orgueil ! Vous êtes le souverain Maître de l'univers et vous obéissez à Joseph et à Marie, et moi, misérable pécheur, vil néant, je ne voudrais suivre d'autre volonté que la mienne. O majesté souveraine ! Dieu tout-puissant, mon Seigneur et mon Créateur, qui voulez encore être mon Sauveur et mon modèle, que j'avais besoin de votre exemple pour m'instruire et pour me corriger ! Aussi je veux le suivre et m'y conformer parfaitement. Oui, Seigneur, je veux pratiquer toute ma vie, pour l'amour de vous, l'obéissance en toutes choses, quelque pénibles qu'elles puissent être. Mais j'ai besoin de puissants secours pour exécuter ma résolution. Je vous les demande, Seigneur, par cette même bonté qui vous a porté à me les mériter. Ainsi soit-il ” (Guillois).

L'ŒUVRE DE PIE X

L ne manque pas d'hommes qui ne reculent devant aucune initiative. Tout le monde en connaît qui posent en réformateurs de la société religieuse. Chacun a son secret. Les uns s'en prennent à la constitution de l'Eglise et cherchent à la démocratiser ; les autres préfèrent mettre ses dogmes d'accord avec la science, ou adapter sa morale aux aspirations de la société contemporaine. Tous posent en maîtres infailibles. C'est le grand travers des modernistes.

Laissons donc l'Eglise s'occuper de ses affaires. Elle a le Souverain-Pontife et ses évêques. Pie X n'a pas perdu son temps. Pendant que les novateurs du modernisme s'évertuent à doter le monde d'une Eglise nouvelle, il s'acquitte simplement de la mission qui lui est donnée. Des abus s'étaient glissés un peu partout ; des points importants de la discipline étaient tombés en désuétude ; des améliorations urgentes s'imposaient. Le pape le sait et il s'en occupe. Il est telles réformes qui auraient dû être exécutées depuis fort longtemps. On l'a vu, dès son élévation au souverain pontificat, s'en occuper de la manière la plus pratique. Le cardinal Merry del Val s'est trouvé en parfaite communion d'idées avec lui.

Pie X était préparé par ses antécédents à remplir cette tâche difficile. C'est l'homme d'Eglise dans toute l'acception du mot. Il s'est élevé par tous les degrés des fonctions ecclésiastiques, ce qui lui a fait une expérience toute personnelle. Ses prédécesseurs n'avaient, depuis fort longtemps, pris une part aussi directe aux multiples labours du sacerdoce et de l'épiscopat. Il faut bien le reconnaître aussi, les circonstances les favorisaient moins. Pendant plus d'un siècle, ils ont été sur la brèche pour défendre leur pouvoir temporel. Léon XIII a pris à cœur

de compenser cette perte en maintenant les relations diplomatiques du Saint-Siège avec les divers gouvernements. Il a réussi. Son successeur recueille le bénéfice de son long pontificat. Et le voilà tout entier à son action réformatrice.

Il a commencé par la beauté du culte divin, en demandant le retour aux meilleures traditions grégoriennes. On travaille, sous ses ordres, à la codification du droit ecclésiastique. Il a organisé, en Italie, tout un système d'inspection romaine, et dans toutes les branches de l'administration ecclésiastique, on sent son action personnelle. Le gouvernement de l'Eglise se simplifie et il devient plus ferme. Les services de renseignements fonctionnent avec une régularité qui surprend. Le rôle de la presse est loin d'être méconnu. Rome sait s'informer et informer.

Un religieux, qui approche fréquemment du pape, célébrait un jour, devant moi, son bon sens génial. " Il a, disait-il, la vue nette des situations et des choses ; et il exprime ce qu'il voit avec une sûreté telle que l'on s'incline en disant : c'est bien cela ".

Les modernistes prétendent le contraire. Mais ils ont trop intérêt à le croire et à le dire. Ce ne sont pas des gens sérieux.

DOM BESSE.

AUX PRIERES

Mme Paul Bruchési, née Caroline Aubry, décédée à Montréal.

Mme Raphaël Brisson, décédée à Saint-Constant.

M. Joseph Lavoie, décédé à Iberville.

INFORMATIONS

N prêtre canadien-français passe au Rit Ruthène. — Nous lisons dans les *Cloches de Saint-Boniface* : « M. l'abbé Adonias Sabourin, de Saint-Jean-Baptiste, Manitoba, élève du collège de Saint-Boniface et du grand-séminaire de Montréal, docteur romain de l'Université Grégorienne après deux ans de séjour au Collège Canadien à Rome, a passé au rit ruthène le 8 septembre dernier, en Galicie, jour où il a dit sa première messe dans ce rit. C'est à la demande formelle de S. G. Mgr l'archevêque que la S. C. de la Propagande a accordé cette faveur.

M. l'abbé Sabourin a sollicité lui-même cette faveur si onéreuse pour lui, par zèle pour le bien spirituel des Ruthènes catholiques unis à Rome et qui sont très nombreux (25,000 dans ce diocèse.

Déjà, un père rédemptoriste, le R. P. Delaere, supérieur de la mission de Yorkton, Sask., a passé au rit ruthène, et un de ses confrères, le R. P. Bøls, va suivre son exemple, avec l'approbation de ses supérieurs.

Il faudrait cinq ou six prêtres de plus, pour le moment, et il en faudra bientôt davantage.

N'y aura-t-il pas dans les séminaires et les collèges du Canada des jeunes gens généreux, désireux d'imiter le zèle admirable de ces trois missionnaires des Ruthènes ? Le Rme Père Filas, supérieur des Basiliens, réformés par Léon XIII en Galicie, empire d'Autriche, est tout disposé à recevoir dans les maisons de son ordre les jeunes prêtres ou clercs désireux de se dévouer au milieu des Ruthènes.

La liberté religieuse accordée à la Russie va nécessiter de nombreux missionnaires catholiques, basiliens et séculiers, pour aller au secours des milliers de Ruthènes qui reviennent à l'Eglise catholique ».

Le R. P. Bourgeois. — Nous apprenons la mort du R. P. Bourgeois, ancien Provincial des Dominicains, qui vient de s'éteindre pieusement, à l'âge de 67 ans, à Livry (Seine et Oise) où il s'était retiré depuis les expulsions de 1903.

Originaire de Bourges, le R. P. Bourgeois, était entré au noviciat des Dominicains à la fin de son grand-séminaire. Ses études terminées, il s'était appliqué avec zèle aux fonctions apostoliques qu'il aimait par-dessus tout. Sa prédication, sérieuse et visant au bien, n'était pas sans charme, et surtout son action se continuait et s'achevait au confessionnal et dans la direction des consciences.

Son zèle ne s'était pas borné aux occupations ordinaires de ses fonctions : en 1880, il avait été à même de fonder des couvents aux Etats-Unis et au Canada.

Depuis quelques mois, sa santé avait décliné rapidement ; une affection grave au cœur l'avait mis plusieurs fois en face de la mort ; dans les deux derniers mois surtout il se préparait chaque jour au dernier passage, craignant toujours d'être surpris. Sa piété coutumière et sa régularité se manifestèrent jusqu'aux derniers moments. Ses paroles étaient révélatrices de l'état de son âme : « Laissons agir la Providence, la volonté de Dieu avant tout ».

Conversion des infidèles. — « Les Chinois se convertissent par milliers dans le nord de la Chine. Dans le seul vicariat de Pékin, depuis plusieurs années, il n'y a pas moins de quinze mille nouveaux baptisés adultes. Comme il y a augmentation chaque année, on peut croire que ce chiffre, monté à plus de 17,000 en cette année 1907, arrivera jusqu'à 20,000 dans les années suivantes. Mgr Césaire, évêque franciscain de Tché-fou, disait récemment : « Si Pékin continue ainsi, dans dix ans, la moitié du vicariat sera catholique, et l'autre moitié *sulvra* la première ».

« Or, chaque fois qu'il y a un millier de chrétiens en plus,

il faut un prêtre de plus pour continuer à les instruire et pour leur administrer les sacrements. C'est bien le temps de redire avec Notre-Seigneur : « *Rogate ergo Dominum messis ut mittat operarios in messem suam !* » Il nous faut des prières, afin d'obtenir de Dieu que les moissonneurs soient en nombre proportionné à la besogne !

✓ **Déchristianisation des enfants.** — En France, dès la rentrée de 1908, l'enseignement religieux dans les lycées de l'Etat aura un caractère purement facultatif, il donnera lieu à une rétribution spéciale de la part des familles qui le demanderont. Dans le palmarès, l'instruction religieuse figurera, cette année encore, parmi les arts d'agrément, pour disparaître ensuite tout-à-fait. Les aumôniers actuellement existants ne seront pas, en cas d'extinction ou de retraite, remplacés dans leurs fonctions. Or se contentera de faire appel, pour l'enseignement religieux, au clergé paroissial, quitte à bannir entièrement cet enseignement des lycées, une fois le monopole établi par le projet de loi Massé.

Paroles maçonniques. — Nous relevons ces paroles dans une circulaire de la franc-maçonnerie :

« Le meilleur poignard pour frapper l'Eglise au cœur, c'est la corruption, à l'œuvre donc et allons jusqu'à la fin.

« Popularisons le vice dans les multitudes ; qu'elles le respirent par les cinq sens, qu'elles le boivent, qu'elles en soient saturées.

« Faites les cœurs vicieux, et vous n'aurez plus de catholiques.

« Ne vous laissez donc jamais de corrompre ».

O l'infernal programme !

Prières des Quarante-Heures

VENDREDI,	10	JANVIER	— Couvent d'Hochelaga.
DIMANCHE,	12	“	— Saint-Pierre, à Montréal.
MARDI	14	“	— Mont Saint-Louis.
JEUDI,	16	“	— Couvent de Lachine.
